



SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

COMPTE-RENDU COMITE TECHNIQUE LOCAL du 16/12/2016

(2ème convocation suite au boycott du CTL du 13/12/2016 par tous les syndicats)

Les élus FO pour ce CTL : Samuel CHRISTINE (EDR),
Frédéric FAUCHARD (Le Poiré/Vie), Sébastien LIEVRE (La Roche / Yon),
Williams PILLET (Challans), Anne RETO-RIVIERE (Chaillé Les Marais)

Rappel du contexte :

Les 4 organisations syndicales (FO DGFIP + Solidaires + CGT + CFDT) ont boycotté la première convocation du 13/12/2016 de ce CTL car nous ne pouvions pas cautionner ces nouvelles suppressions d'emplois ! (lire notre déclaration liminaire sur notre site internet pour davantage d'explications).

Seuls les élus FO, CGT et CFDT étaient présents à ce 2ème CTL.

* Exercice emploi 2017 :

Pour rappel, l'an dernier : 16 suppressions d'emplois en Vendée (-3 B et -13 C) !

Pour 2017 : 15 nouvelles suppressions d'emplois.

Pour FO et les 2 autres syndicats présents, il n'était pas envisageable de participer à la discussion sur ce point de l'ordre du jour, car aucune discussion n'est possible sur ce sujet. Nous avons donc exigé que l'ordre du jour soit inversé et que la question des suppressions d'emplois soit évoquée en dernier, afin que nous puissions quitter la salle !

Cependant, pour information :

Ventilation par catégorie de l'évolution des emplois

	AFIP	AFIPA	IP	IDIV CN	A	B	C	TOTAL
Suppressions/créations	-1		+1	-1		-6	-9	-16
Création au titre du prélèvement à la source						+3	+1	4
Redéploiement au titre du Domaine					-3			-3
TOTAL	-1		+1	-1	-3	-3	-8	-15

RECAPITULATIF DES PROPOSITIONS

VENTILATION PAR GRADE					
A+	A	B	C	TOTAL	
+1-2	-4	-2	+1-2	-8	Direction (hors équipe de renfort et gardien concierge)
		+4	+1	5	Direction (équipe de renfort)
			-1	-1	Direction (gardien concierge)
			-1	-1	Trésorerie de Chaillé-les-Marais
-1				-1	Trésorerie de Pouzauges
		-1		-1	Paierie départementale
			-1	-1	Trésorerie de Beauvoir-sur-mer
			-1	-1	Trésorerie de Sainte-Hermine
	+1			+1	Trésorerie des Herbiers
			-1	-1	SIP de La Roche-sur-Yon
		-1		-1	SIE de La Roche-sur-Yon
			-1	-1	SIE des Sables-d'Olonne
			-1	-1	SIP-SIE de Fontenay-le-Comte
		-1		-1	SIP-SIE des Herbiers
		-1		-1	SPF de Fontenay-le-Comte
			-1	-1	SPF de Challans
		-1		-1	PCE des Sables-d'Olonne
	+1			+1	Pôle de recouvrement spécialisé
-2	-2	-3	-8	-15	TOTAL

Certains collègues A, B ou C vont donc être identifiés comme perdant leurs postes et recevront un mail de la Direction en ce sens. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes dans cette situation car vous devrez alors rédiger une demande de mutation locale ou nationale selon les cas !

*** Ponts naturels 2017 :**

2 ponts naturels proposés : vendredi 26/05/2017 et lundi 14/08/2017.

Notre position sur ce point est conforme aux années précédentes. Même s'il est vrai que ces ponts naturels sont des congés imposés aux personnels, il n'en demeure pas moins qu'une grande majorité d'agents y est favorable car il est toujours difficile de trouver des volontaires dans les services pour venir travailler ces jours là... Par conséquent, nous les avons de nouveau approuvés .

Vote des OS : vote POUR (FO + CFDT), CONTRE (CGT)

*** Aménagement des horaires d'ouverture au public sur La Roche / Yon (dans un souci d'harmonisation) :**

Ces modifications concernent 2 services : La Paierie Départementale et la Trésorerie des Hôpitaux. Selon la direction, toujours le même discours : ces modifications « tiennent compte des réalités locales, améliorent les conditions de vie au travail des agents à l'accueil et améliorent la lisibilité des horaires pour le public. »

Même si nous comprenons les difficultés quotidiennes de nos collègues dans ces services, nous continuons de penser que ce sont les suppressions d'emplois qui amènent les directions locales à proposer ces diminutions d'horaires d'ouverture.

Il est d'ailleurs édifiant qu'au nom de ce même service public, certaines directions locales (ce n'est pas encore le cas en Vendée) refusent désormais des ponts naturels à certains services dits spécialisés !

À titre d'exemple : le CSB « Centre de Service Bancaire » d'Angoulême, service du département de la Charente dans lequel les personnels se voient refuser les ponts naturels accordés aux autres services du département au nom de la continuité de service.

À chaque diminution des horaires d'ouverture, c'est un pas de plus vers la fermeture définitive de ces services, dits de proximité et la mort à petit feu du service public.

Vote des OS : Refus de prendre part au vote (FO + CGT + CFDT)

Autres points abordés pour information sans vote des représentants du personnel :

*** Mise en place des Pôles Pénaux Interrégionaux (PPI) :**

Les dossiers fiscaux les plus complexes relevant du pénal seront désormais transférés par le PGF (Pôle de Gestion Fiscale) vers ces PPI.

*** Evolution du service des Ressources Humaines 2018-2019 :**

Selon la direction, « afin de gagner en compétence en matière de gestion des rémunérations et de qualité du renseignement apporté aux agents », une dizaine de CSRH (Centres de Services Ressources Humaines), une dizaine de services « Liaison Rémunérations » et un service unique d'information aux agents vont être mis en place dans le pays.

De plus, certains actes de gestion seraient dématérialisés via des applications sur Ulysse (les demandes de temps partiel par exemple).

2 tiers des emplois actuels (environ 5 sur 8) du service RH de Vendée seraient alors transférés vers ces nouveaux services.

Nous restons dubitatifs sur l'amélioration réelle du service apportée aux personnels avec ces plates-formes à distance. Selon nous, la réalité est tout autre, il s'agit tout simplement de supprimer de nouveaux emplois en fusionnant ces services départementaux de proximité au service des agents !

*** Situation du SIP de La Roche / Yon :**

Nous avons demandé en intersyndicale (FO, Solidaires et CGT) que la situation de ce service soit abordée lors de ce CTL car depuis plusieurs semaines, nous nous inquiétons de la situation délicate dans laquelle se trouve une partie de ce service. Nous avons donc fait le point avec la direction afin que celle-ci fasse le nécessaire pour que la situation des personnels de ce service ne se détériore pas davantage. Nous resterons naturellement vigilants sur l'évolution de cette situation !